

03/03/23

Décision
du Bundesrat

Décision du Bundesrat à l'occasion du premier anniversaire de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine

Lors de sa 1031^e session, le 3 mars 2023, le Bundesrat a pris la position décrite en annexe.

Annexe

Décision du Bundesrat à l'occasion du premier anniversaire de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine

1. Le Bundesrat condamne dans les termes les plus vifs la guerre d'agression que la Fédération de Russie continue de mener contre l'Ukraine. L'attaque russe contre l'Ukraine il y a un an, et la guerre brutale qui se poursuit depuis, constituent une violation flagrante de l'interdiction du recours à la force inscrite dans la Charte des Nations unies. Une telle violation des principes fondamentaux du droit international, tels que la souveraineté et l'intégrité territoriale, détruit durablement les fondations de l'ordre de paix européen.
2. Depuis un an, la Russie est responsable des souffrances et de la mort d'innombrables personnes. Le Bundesrat appelle la Fédération de Russie à cesser sans délai toute agression et à se retirer de l'ensemble du territoire ukrainien. Il condamne la poursuite des attaques contre la population civile ukrainienne et contre l'infrastructure civile, et attend de la Russie qu'elle cesse immédiatement d'attaquer les civils. Le Bundesrat condamne avec la plus grande sévérité les nombreux crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine, documentés entre autres par les Nations unies. Il soutient les efforts qu'entreprend le gouvernement fédéral en vue de mettre en place un tribunal international afin de traduire en justice les responsables de l'agression russe en Ukraine.
3. La détermination dont les Ukrainiennes et les Ukrainiens font preuve dans leur combat inspire au Bundesrat profond respect et reconnaissance. Il s'agit d'un combat pour la défense des valeurs européennes communes qui nous lient à l'Ukraine, et en faveur du droit souverain des peuples de décider de leur propre avenir.
4. Le Bundesrat salue le fait que l'UE réagisse fermement et en cohérence avec ses partenaires et alliés à cette guerre d'agression. Le Bundesrat approuve

notamment les sanctions décidées par l'UE. Une application stricte des sanctions et une surveillance continue de nouveaux faits pouvant justifier d'ultérieures sanctions sont nécessaires.

5. Il salue également la décision des États membres de l'UE d'accorder à l'Ukraine le statut de candidat à l'Union européenne. Tous les États membres, leurs régions et leurs communes sont appelés à soutenir activement l'Ukraine sur son chemin vers l'UE.
6. Le soutien militaire, humanitaire et financier à l'Ukraine est nécessaire, parallèlement aux échanges commerciaux, afin que les Ukrainiennes et les Ukrainiens puissent faire respecter leur droit de vivre dans un pays libre, démocratique et autodéterminé. Les partenariats entre les Länder de la République fédérale d'Allemagne et les régions ukrainiennes, ainsi que les jumelages municipaux, peuvent jouer un rôle de soutien important. Cette coopération directe peut notamment poser des jalons importants dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la police et de la justice. Les communes peuvent également partager leur précieuse expérience à travers des échanges directs, et aider ainsi les communes ukrainiennes. Ces partenariats seraient dans un premier temps consacrés à une aide d'urgence directe, puis au soutien à la reconstruction, et enfin au développement de projets d'avenir communs, ce qui favoriserait aussi la perspective d'adhésion de l'Ukraine à l'UE. Le Bundesrat se réjouit du fait que de tels partenariats soient actuellement envisagés à divers échelons.
7. Le Bundesrat rend hommage aux efforts importants des États membres de l'UE en matière d'accueil de réfugiés en provenance d'Ukraine. En Allemagne, l'État fédéral, les Länder et les communes entreprennent des efforts considérables en ce sens. Accueillir les nombreux réfugiés, les loger, les intégrer dans notre société et assurer une éducation de qualité à leurs enfants représente un défi énorme, notamment pour les communes. Le Bundesrat se réjouit du fait que le gouvernement fédéral, dans le cadre de l'entretien des chefs de gouvernement des Länder avec le Chancelier fédéral du 2 novembre 2022, ait reconnu sa coresponsabilité, y compris pour le financement des coûts liés aux réfugiés qu'assument les Länder et les communes, et qu'il ait promis son soutien. Au vu de la poursuite de la guerre en Ukraine et du nombre toujours élevé de fugitifs qui viennent chercher refuge chez nous en provenance de ce pays et d'autres, le gouvernement fédéral doit aujourd'hui continuer à soutenir les Länder et les communes.